

Q. Vous l'avez presque juré tout le temps?—R. Je jure que je pense qu'il l'était, il avait un défaut à la partie antérieure de son corps et j'ai pensé que c'était soit une fourbure ou un éparvin.

Q. Consentez-vous à jurer qu'il était fourbu?—R. Non, je vous ai dit l'autre jour que je pensais qu'il l'était.

Q. En mettant de côté les autres défauts, en tant qu'il s'agissait de la question de la fourbure, le cheval pouvait-il ne pas avoir été sain et sans courbure le jour que vous l'avez examiné?—R. Bien...

Q. C'est une question à laquelle vous pouvez répondre oui ou non. Vous n'avez pas besoin du tout de vous mettre à l'abri de cette question.—R. J'ignore comment je vais répondre à ce oui ou non. C'était mon opinion qu'il l'était, mais, comme je l'ai dit auparavant, je connais peu les chevaux, et je considère que c'est une question difficile. J'ai eu la semaine dernière seulement, un cheval qui était, j'en suis certain, fourbu, et j'ai découvert qu'il n'avait qu'un mauvais cas de crapaud.

Q. Vous doutez si c'est une fourbure?—R. Je doute si c'était une fourbure ou une autre maladie, mais le cheval avait un défaut à la partie antérieure de son corps.

Q. Mais c'aurait pu être suivant votre jugement une fourbure?—R. A mon sens, cela en était une.

Q. Vous n'étiez pas certain?—R. Non, parce qu'il faut un homme plus compétent que moi pour découvrir une fourbure.

Q. Était-ce votre opinion quand vous avez examiné ce cheval qu'il avait une fourbure?—R. Oui.

Q. Et si F. Carey, le connaisseur de chevaux, consent à jurer que le cheval n'avait pas de fourbure, diriez-vous qu'il se trompe?—R. Oui, je dirais qu'il se trompe.

Q. Vous avez rendu témoignage relativement au cheval de Bowlby, sur son âge?—R. Une jument, vous voulez dire?

Q. Oui?—R. En autant que je me le rappelle, j'ai estimé que cette jument avait 17 ou 18 ans; peut-être ai-je dit 18 ou 19 ans. Je prenais alors pour base l'âge d'un poulain que j'ai élevé la même année qu'elle a été élevée, et j'ai pu me tromper d'environ un an, mais de pas plus.

Q. Vous avez rafraîchi votre mémoire, n'est-ce pas?—R. J'y ai pensé depuis.

Q. Vous dites que le cheval n'avait pas moins de 15 ans?—R. Je ne le pense pas.

Q. Vous avez été très affirmatif dans votre témoignage, je l'ai ici, qu'il a eu 17 ou 18 ans le printemps dernier?—R. Je le penserais, et cependant, comme je l'ai dit auparavant, je pourrais me tromper d'environ un an.

Q. Allez-vous dire maintenant qu'elle pouvait n'avoir que 15 ans?—R. Je ne dirais pas qu'elle était plus âgée que 15 ans, mais je pense qu'elle l'était.

Q. Diriez-vous que vous pensez qu'elle a plus de 15 ans?—R. Je pense qu'elle avait plus de 15 ans.

Q. Mais peut-être qu'elle n'avait pas 15 ans?—R. Oui.

Q. Pouvait-elle ne pas avoir plus de 14 ans?—R. Non, monsieur, je ne le pense pas.

Q. Si cet homme Carey jurait qu'il connaissait très bien ce cheval, et qu'il n'a eu que 12 ans ce printemps, diriez-vous qu'il se trompe?—R. Oui, je pense qu'il se tromperait, mais si M. Bowlby me disait cela, je le croirais.

Q. Avez-vous l'intention de dire que vous croyez M. William Bowlby plus que Carey?—R. Oui, en cette question.

*Par l'honorable M. Reid:*

Q. N'avez-vous pas juré l'autre jour que ce cheval avait 17 ou 18 ans, à votre connaissance?—R. J'ai dit que je pensais qu'il avait 17 ou 18 ans, si vous vous rappelez bien.

Q. Vous supposez que vous avez estimé l'âge de la jument à un an ou deux près?—R. Je suppose que j'ai estimé l'âge de la jument à un an ou deux près.